

Chartre commune à l'ensemble des membres du Echallens Basket Club ci-après le Club

Chaque membre du Club s'engage à :

- Prendre connaissance des Statuts du Club et en accepter les principes.
- Prendre connaissance des neuf principes de la Chartre d'éthique du sport de SwissOlympic et en accepter le fondement.
 - Ces principes seront considérés, particulièrement en ce qui concerne les membres actifs et actives sportivement comme acquis et dans les cas de non-respect avéré et répété pourront faire l'objet d'une remise en question du statut de membre du Club.
- Interagir avec respect et intelligence avec l'ensemble des personnes qui constitue tout événement sportif (joueurs et joueuses / coaches / arbitres / officiels et officielles de tables / supporters et supportrices / Staff de l'organisation) ceci autant dans les matchs à domicile que lors des déplacements.
- Être conscient et consciente que ces dires et agissements, lorsqu'il ou elle représente le Club, n'engage pas que sa personne et peuvent nuire à la réputation, à l'investissement et au travail de tous les autres membres du Club.
- Considérer et accepter les décisions qui émanent des responsabilités de chacun et chacune et ne pas les remettre en cause sans en avoir l'expertise ou des preuves claires de dysfonctionnement.
- Témoigner, dans la mesure du possible, d'un réel et utile soutien dans le cadre de l'organisation des manifestations et événements que le Club met en place.
- Répondre dans un délai usuel aux communications et ainsi éviter au Club ou à son équipe d'être retardé dans des processus administratifs ou d'inscriptions.
- Respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition par le Club
- Encourager et supporter le Club et dans la mesure du possible.